

SONDAGE SUR L'ANTICIPATION DE L'ACTIVITÉ ET DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES EMPLOYEURS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La CCQ sonde deux fois par année les employeurs de l'industrie de la construction afin de prendre le pouls de l'activité à venir et des difficultés de recrutement des employeurs. Le sondage est envoyé à la moitié des employeurs de l'industrie de telle sorte qu'ils ne sont sollicités qu'une fois par année civile.

ANTICIPATION DU TRAVAIL ET DE L'EMBAUCHE AU COURS DES 12 PROCHAINS MOIS

- La part d'employeurs qui anticipent que le volume de travail augmentera au cours des 12 prochains mois a diminué de façon significative cet automne par rapport au sondage du printemps dernier, passant de 43 % à 32 %. Toutefois, 43 % estiment que le volume de travail demeurera le même. La part des employeurs qui anticipent que l'activité pourrait diminuer a augmenté, et passe de 10 % à 17 %.
- Une partie moins importante des employeurs anticipent qu'ils pourraient augmenter leurs embauches l'an prochain, car 28 % ont répondu dans ce sens, comparativement à 36 % au dernier sondage.

L'AMPLEUR DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

- Les difficultés de recrutement se sont un peu atténuées cet automne, car 67 % des répondants ont affirmé avoir connu des difficultés pour le faire, alors que ce taux était à 72 % il y a 6 mois.
- Il demeure toujours difficile pour un employeur de combler tous ses postes de compagnon, 83 % des employeurs affirment ne pas avoir été en mesure de le faire. Ce taux était à 84 % au printemps dernier.

OBSTACLES AU BON FONCTIONNEMENT ET CONSÉQUENCES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SUR LES EMPLOYEURS

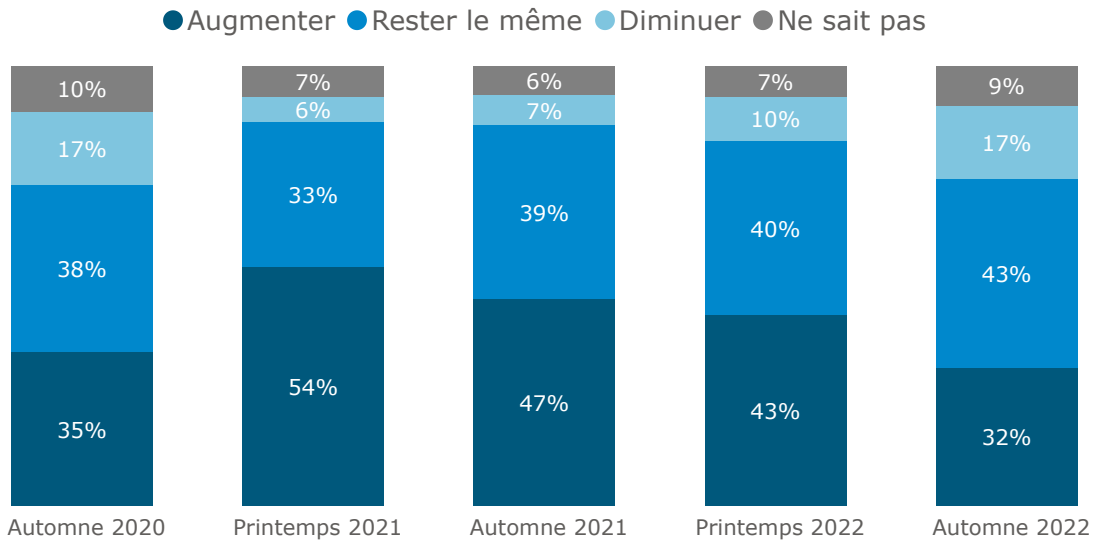
- L'obstacle nommé le plus fréquemment par les employeurs pour leur bon fonctionnement est, sans surprise, la difficulté à embaucher, à 56 %. Cette part était à 61 % au printemps dernier.
- La deuxième préoccupation en importance est celle liée à la compétence de la main-d'œuvre, nommée à 50 % (en stabilité avec le dernier sondage), et la troisième, l'augmentation des coûts de construction (à 43 % et en diminution avec le printemps).
- Comme conséquence aux difficultés de recrutement, 59 % des employeurs doivent dorénavant refuser des contrats. Cette part était à 68 % un an plus tôt. De plus, le propriétaire de l'entreprise doit dorénavant travailler davantage d'heures, à 57 %, également en baisse. On remarque également une diminution d'employeurs indiquant que les employés travaillent plus d'heures. Cette proportion passe de 27 % en automne 2021 à 21 % au dernier sondage.

Détails du dernier sondage

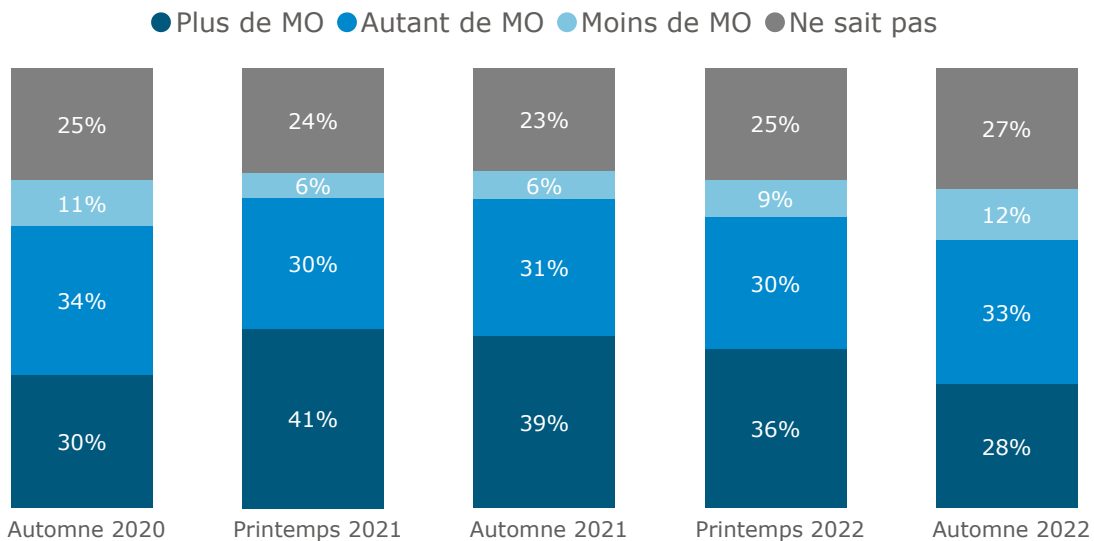
jeudi 6 octobre 2022 Début	jeudi 20 octobre 2022 Fin	2,5 % Marge d'erreur	1 481 Nombre de répondants
26 403 Population	10 000 Taille de l'échantillon	95,0 % Taux d'abonnés aux SEL	

Pour un échantillon de 1 481 répondants, la marge d'erreur maximale est de $\pm 2,5 \%$, et ce, 19 fois sur 20.

Graphique 1: Selon vous, au cours des 12 prochains mois, le volume de travail de votre entreprise devrait (par rapport aux 12 derniers mois) :

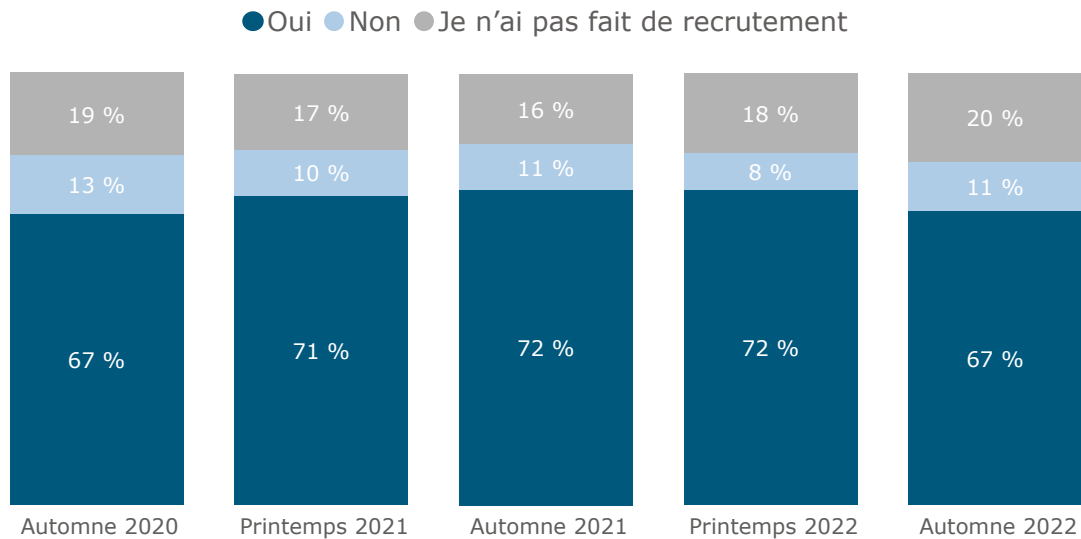


Graphique 2: Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous embaucher (par rapport aux 12 derniers mois) :

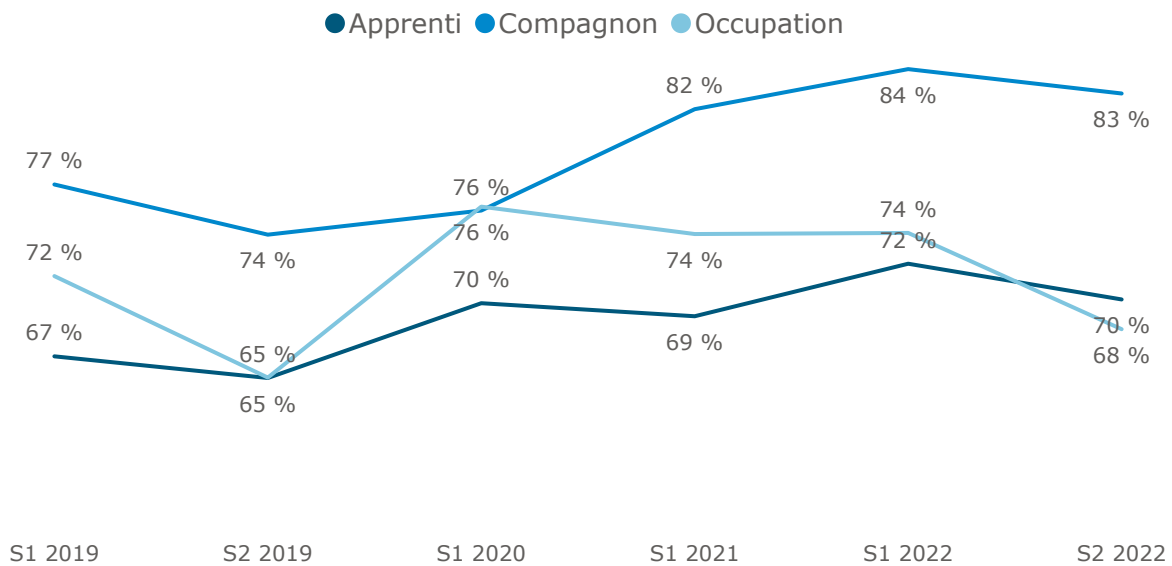


Note 1: SEL signifie services en ligne et MO signifie main-d'œuvre.

Graphique 3: Au cours des 12 derniers mois, avez-vous connu des difficultés à recruter de la main-d'œuvre?



Graphique 4 : Part des répondants affirmant ne pas avoir été en mesure de combler tous leurs postes selon le statut recherché



Note 2: La catégorie «Ne sait pas» est enlevée du graphique 3 pour alléger la présentation.

Tableau 1: Parmi les phénomènes suivants, quels sont les trois plus grands obstacles au bon fonctionnement et à la rentabilité de votre entreprise?

Réponse	Printemps 2022	Automne 2022
La compétition avec les autres entreprises pour les appels d'offre	13 %	13 % →
La réglementation relevant de la CCQ	21 %	22 % →
La réglementation autre que celle relevant de la CCQ	4 %	5 % →
La difficulté à embaucher de la main-d'œuvre	61 %	56 % ↓
L'augmentation des coûts de construction (matériaux et salaires)	47 %	43 % ↓
Respect des mesures sanitaires	2 %	1 % →
Difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction	40 %	36 % ↓
Ralentissement de la cadence de travail	6 %	10 % ↑
La compétence/qualité de la main-d'œuvre	52 %	50 % →
La gestion de la croissance de l'entreprise	6 %	8 % ↑
La gestion des finances de l'entreprise	8 %	7 % →
La gestion des risques associés aux contrats	7 %	6 % →
L'adaptation aux nouvelles technologies	1 %	2 % →
La taille et la complexité des projets	4 %	6 % ↑
Autres	3 %	4 % →
Ne sait pas	3 %	3 % →

Tableau 2: Au cours des 12 derniers mois, quelles ont été les conséquences des difficultés de recrutement sur votre entreprise?

Réponse	Automne 2021	Automne 2022
Refus de contrats	68 %	59 % ↓
Le propriétaire de l'entreprise travaille plus d'heures	64 %	57 % ↓
Retard dans la réalisation des contrats	59 %	55 % →
L'entreprise est moins rentable	33 %	31 % →
Baisse de la motivation des employés	31 %	26 % ↓
Des employés ont quitté l'entreprise	27 %	25 % →
Les employés travaillent plus d'heures	27 %	21 % ↓
L'entreprise est moins concurrentielle	24 %	20 % ↓
Augmentation des risques liés à la santé/sécurité au travail	15 %	11 % ↓
Détérioration de la qualité des travaux	13 %	11 % →
Autres	6 %	10 % ↑
Ne sait pas	5 %	6 % →

Note 3: Les flèches de couleur signifient qu'il existe une différence significative entre les deux sondages.

Note 4: La question du Tableau 2 est posée une fois par année, à l'automne.